ROYAUME DU MAROC HAUT COMMISSARIAT AU PLAN DIRECTION REGIONALE DE DRAA-TAFILALET

Recensement Général De la Population et de l'Habitat de 2014

Caractéristiques Démographiques
—— et Socio-Economiques

Province d'ERRACHIDIA

Série provinciale

Janvier 2017

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES FIGURES	5
INTRODUCTION	6
I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	10
I.1. REPARTITION SPATIALE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA	
POPULATION LEGALE	
I.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements	
I.1.1.1. Evolution de la population légale provinciale par milieu	10
I.1.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe	
I.1.2. Rythme différentié de l'évolution de la population de la province	
I.1.2.1. Accroissement démographique global	
I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen	
I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence	
I.1.4. Urbanisation	
I.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION MUNICIPALE	_
I.2.1.Population provinciale par groupe d'âge et par sexe	
I.2.2.Rapport de masculinité	
I.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION	
I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état mat	
1.3.1. Repartition de la population agée de 13 ans et plus selon le sexe et l'étal mai 1.3.2. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence	
I.3.2. Taux de cendal à 33 ans seton le sexe et le milieu de résidence I.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	
I.4. FECONDITE	
I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence	
	21
II. CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	26
II. CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATIONII.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe	26 26
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	26 26 27
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe	26 <i>26</i> <i>27</i> <i>28</i>
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge II.1.3. La connaissance des langues II.2. SCOLARISATION	26 26 27 28
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge II.1.3. La connaissance des langues II.2. SCOLARISATION II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans	26 26 27 28 28 28
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe. II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge	26 26 27 28 28 28
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge II.1.3. La connaissance des langues II.2. SCOLARISATION II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans	26 26 27 28 28 28 29
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe	26 26 27 28 28 28 29
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe	26272828282934
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe. II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge II.1.3. La connaissance des langues II.2. SCOLARISATION II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans	26262828293434
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe	
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe	2626282829343535
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe	262627282934353536
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe	26262828293434353637
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe	26262728293435363742
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge II.1.3. La connaissance des langues II.2. SCOLARISATION II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans II.2.2. Population selon le niveau d'étude. III. ACTIVITE ECONOMIQUE III.1. TYPE D'ACTIVITE III.2. TAUX NET D'ACTIVITE III.3. SITUATION DANS LA PROFESSION III.4. TAUX DE CHOMAGE IV. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION IV.1. MENAGES ET CHEFS DE MENAGE IV.1.1. Effectif et taille des ménages IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	262628283435353742424343
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	26262728293435363742424343
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	2626282834343536374242434444
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE. II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge	262828343536374242434444
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	2628283435363742424343444545

IV.2.2. Ancienneté des logements	<i>47</i>
IV.2.3. Statut d'occupation	
IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)	<i>50</i>
IV.2.5. Equipement des logements	<i>51</i>
IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à	à
un réseau public de distribution	<i>53</i>
IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau	
public de distribution	<i>53</i>
IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de	e
distribution	54
IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées	54
IV.2.8. Autres équipements ménagers	<i>55</i>
IV.2.9. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers	56
IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages	56
IV.2.9.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers	56
CONCEPTS ET DEFINITIONS 5	7

Liste des tableaux

Tab 1: Evolution de la population par milieu de résidence	10
Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe	11
Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence	
Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence	
Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence	
Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation (%)	
Tab 7: Répartition de la population de la province d'Errachidia selon les groupes d'âge et	
sexe -2014-	14
Tab 8:Rapport de masculinité par milieu de résidence	
Tab 9: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014	16
Tab 10: Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge -2014	
Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial e	
sexe	
Tab 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonia	
le milieu de résidence -2014-	
Tab 13: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province d'Errachidia selon le sexe	
Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	
Tab 15: Evolution des taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la prov	
d'Errachidia selon le milieu de résidence	
Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe	
milieu de résidence	26
Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province d'Errachidia selon les	
grands groupes d'âge et le sexe	
Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les Langues lues et	
écrites et le sexe -2014-	
Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu.	
Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et	
milieu de résidence -2014-	
Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe	
Tab 22: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province	
d'Errachidia entre 2004 et 2014	34
Tab 23: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014	
Tab 24: Répartition de la population (AO+CH2) (%) selon la situation dans la profession	
Tab 25: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014	
Tab 26: Effectif des ménages selon le milieu de résidence	
Tab 27: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence	
Tab 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence -2014	
Tab 29: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province d'Errachidia par	5
groupe d'âge, sexe et milieu de résidence -2014-	44
Tab 30: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014	
Tab 31: Répartition (%) des Chefs de ménage au niveau de la province d'Errachidia selon	
niveau d'étude, sexe et milieu de résidence -2014-	
Tab 32: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble	
Tab 32: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Urbain	
Tab 33: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural	
Tab 35: Répartition (%) des ménages au inveau scion le type de logement et le milieu -2014	
Tab 36: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble	

Tab 37: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain 49
Tab 38: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural 50
Tab 39: Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu 50
Tab 40: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence 51
Tab 41: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -
Ensemble51
Tab 42: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-52
Tab 43: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural52
Tab 44: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de
distribution selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu -2014 53
Tab 45: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de
distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu -201454
Tab 46: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu -2014-
Tab 47: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014 55
Tab 48: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014
Tab 49: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le
milieu -2014

Liste des figures

Figure 1: Evolution de la population de la province d'Errachidia par milieu11
Figure 2:Pyramide des âges de la population de la province d'Errachidia
Figure 3: Répartition (%) de la population de la Province d'Errachidia âgée de 15 ans et plus
selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH2014
Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) chez les habitants de la Province d'Errachidia selon le
sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014
Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la Province d'Errachidia en 2014
selon le milieu de résidence et le sexe
Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la Province d'Errachidia selon le milieu de
résidence
Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu
de résidence -RGPH 201427
Figure 8: Répartition (%) de la population de la Province d'Errachidia âgée de 10 ans et plus
selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -RGPH 2014 30
Figure 9: Taux net d'activité de la population de la province d'Errachidia selon le sexe et le
milieu de résidence -RGPH 2014
Figure 10: Taux de chômage de la population de la province d'Errachidia selon le sexe et le
milieu de résidence -RGPH 2014
Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la province d'Errachidia selon le sexe et
le milieu de résidence - RGPH 2014
Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la province d'Errachidia selon le
milieu de résidence -RGPH 2014

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc depuis l'accession du pays à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982,1994 et 2004.

Sur le plan méthodologique le RGPH 2014 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à:

- l'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques du RGPH 2014 qui ont été caractérisés par de très haute résolution, acquises auprès du Centre Royal de Télédétection Spatiale;
- l'utilisation de supports didactiques audio-visuels pour la formation des participants ;
- l'exploitation et la diffusion des données par la technique de la lecture automatique des documents sans recours à l'expertise étrangère ;
- La Création d'un site Internet dédié au RGPH 2014 (www.rgph2014.hcp.ma);
- l'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc. ;
- La régionalisation des travaux du système d'information géographique (SIG).

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2014, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, qu'elles soient démographiques ou socio-économiques ;
- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Ce rapport qui est la première publication des résultats du RGPH 2014 au niveau de la province d'Errachidia, présente en détail l'ensemble de ces résultats analysés et comparés à ceux obtenus lors du recensement précédent dans le soucis de faire ressortir les tendances de la population provinciale sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- > Les caractéristiques démographiques;
- Les caractéristiques de l'éducation;
- L'activité, emploi et chômage;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. Caractéristiques démographiques

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population légale

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la province d'Errachidia, à son rythme d'accroissement ainsi qu'au taux d'urbanisation au niveau de cette province entre 2004 et 2014.

I.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements

I.1.1.1. Evolution de la population légale provinciale par milieu

La population légale de la province d'Errachidia s'est établie au premier septembre 2014 à 418 451 habitants. Soit 25,6% de la population légale régionale contre 26,6% en 2004.

Tab 1: Evolution de la population par milieu de résidence

Décienation	2004			2014		
Désignation	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	168 226	228 305	396 531	194 084	224 367	418 451
Drâa-Tafilalet	463 900	1 029 447	1 493 347	560 738	1 074 270	1 635 008
Maroc	16 463 634	13 428 074	29 891 708	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	36,3	22,2	26,6	34,6	20,9	25,6
Province/Nation (%)	1,0	1,7	1,3	0,9	1,7	1,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire (2004/2014), La population totale provinciale a enregistré une croissance globale de 21 920 personnes, soit 2192 habitants de plus annuellement.

Cette augmentation est due essentiellement à la progression de la population urbaine qui est passée de 168 226 personnes en 2004 à 193 084 en 2014, soit une croissance globale de 25 858 personnes. Quant à la population en milieu rural, elle a connu une légère diminution globale de 3938 personnes entre les deux derniers recensements.

Egalement, il est à signaler que, la part de la population urbaine de la province par rapport à celle de la région a diminué de 1,7 point (de 36,3% à 34,6%). De même, la part de la population rurale a diminué de 1,3 point (de 22,2% à 20,9%).

_

¹ Il s'agit de la population légale.

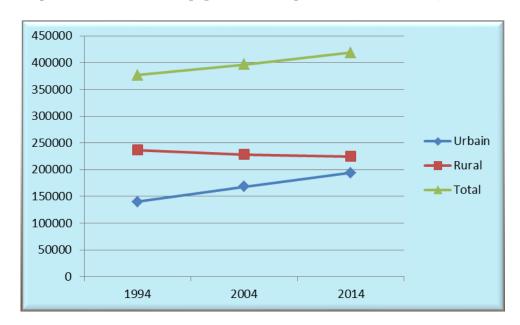


Figure 1: Evolution de la population de la province d'Errachidia par milieu

I.1.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en%) de la population de la province d'Errachidia par sexe en 2004 et en 2014.

Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe

Décienation	20	04	20	14
Désignation	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Errachidia	48,8	51,2	49,1	50,9
Drâa-Tafilalet	48,2	51,8	48,9	51,1
Maroc	49,3	50,7	49,8	50,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2014 la proportion de la population de sexe féminin est supérieure à celle de sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,2% contre 49,8%) qu'au niveau régional (51,8% contre 48,2%) et provincial (50,9% contre 49,1%).

Par ailleurs, durant la période intercensitaire 2004-2014, la proportion de la population du sexe féminin a connu une légère diminution de 0,3 point, cédée de la part au sexe masculin au niveau de la province.

I.1.2. Rythme différentié de l'évolution de la population de la province

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.2.1. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 2004 dans la province d'Errachidia.

Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence

Dágignation	2004/2014				
Désignation	Urbain	Rural	Total		
Errachidia	15,4	-1,7	5,5		
Drâa-Tafilalet	20,9	4,4	9,5		
Maroc	24,1	-0,1	13,2		

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En termes d'accroissement démographique global, la population provinciale a enregistré entre les deux recensements 2004 et 2014 un taux de 5,5% contre 9,5% au niveau régional et 13,2% au niveau national.

Par milieu de résidence, la population provinciale a enregistré un taux d'accroissement de 15,4% en milieu urbain contre une variation négative de 1,7% en milieu rural.

I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Dásiamatiam	2004/2014				
Désignation	Urbain	Rural	Total		
Errachidia	1,4	-0,2	0,5		
Drâa-Tafilalet	1,9	0,4	0,9		
Maroc	2,2	-0,01	1,2		

Source : HCP, 2004 et 2014

Pour la période intercensitaire 2004-2014, le taux d'accroissement annuel moyen de la population est de 0,5% au niveau provincial, 0,9% au niveau régional et 1,2% au niveau national.

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement de la province durant la période 2004-2014 est de 1,4% en milieu urbain contre -0,2% en milieu rural.

I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne la répartition en 2004 et 2014 (en%) de la population de la province d'Errachidia par milieu de résidence.

Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence

Désignation	20	04	20	14
Designation	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Errachidia	42,4	57,6	46,1	53,9
Drâa-Tafilalet	32,1	67,9	34,1	65,9
Maroc	55,1	44,9	60,4	39,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la part de la population urbaine de la province d'Errachidia a progressé durant la période intercensitaire 2004-2014 en passant de 42,4% en 2004 à 46,1% en 2014 (soit 3,7 points contre 2 au niveau régional).

En dépit de cette progression, la comparaison des deux milieux laisse entrevoir que cette province garde encore son caractère rural puisque 53,9% de la population provinciale vit dans le milieu rural, soit une part qui dépasse beaucoup plus celle enregistrée au niveau national (39,6%).

I.1.4. Urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation(%)

Désignation	2004	2014
Errachidia	42,4	46,1
Drâa-Tafilalet	32,1	34,1
Maroc	55,1	60,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent qu'en 2014, le taux d'urbanisation au niveau de la province d'Errachidia est supérieur à celui enregistré au niveau régional, mais reste inférieur à celui de la nation (soient 46,1% 34,1% et 60,4% respectivement).

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire montre que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province a augmenté de 3,7 points, de 2 points au niveau régional et 5,3 points au niveau national.

I.2. Structure par âge et sexe de la population municipale

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

I.2.1.Population provinciale par groupe d'âge et par sexe

Le tableau 7 présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2014 selon les groupes d'âges quinquennaux.

Tab 7: Répartition de la population² de la province d'Errachidia selon les groupes d'âge et le sexe -2014-

Groupes d'âges]	Effectifs		Fréquences (%)					
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Groupes quinquennaux d'âge									
00 - 04 ans	24 119	23 205	47 324	5,8	5,6	11,4			
05 - 09 ans	20 360	19 682	40 042	4,9	4,7	9,6			
10 - 14 ans	20 547	19 565	40 112	4,9	4,7	9,6			
15 - 19 ans	20 618	19 873	40 491	5,0	4,8	9,7			
20 - 24 ans	19 407	19 344	38 751	4,7	4,7	9,3			
25 - 29 ans	15 201	16 869	32 070	3,7	4,1	7,7			
30 - 34 ans	14 099	17 008	31 107	3,4	4,1	7,5			
35 - 39 ans	13 048	15 230	28 278	3,1	3,7	6,8			
40 - 44 ans	11 417	13 199	24 616	2,7	3,2	5,9			
45 - 49 ans	9 720	10 737	20 457	2,3	2,6	4,9			
50 - 54 ans	9 414	10 087	19 501	2,3	2,4	4,7			
55 - 59 ans	7 620	7 262	14 882	1,8	1,7	3,6			
60 - 64 ans	6 285	6 867	13 152	1,5	1,7	3,2			
65 - 69 ans	3 608	4 187	7 795	0,9	1,0	1,9			
70 - 74 ans	3 613	3 887	7 500	0,9	0,9	1,8			
75 ans et +	5 183	4 702	9 885	1,2	1,1	2,4			
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0			
		Grands grou	ıpes d'âge						
00 -14 ans	65 026	62 452	127 478	15,6	15	30,6			
15 –59 ans	120 544	129 609	250 153	29	31,3	60,1			
60 ans et +	18 689	19 643	38 332	4,5	4,7	9,3			
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0			
Total	204 259	211 704	415 963	49,1	50,9	100			

Source: HCP, RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent que 21% de la population provinciale est âgée de moins de 9 ans.

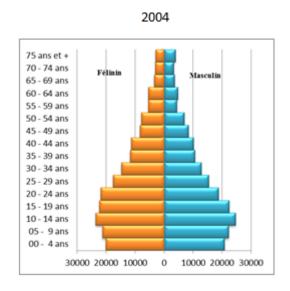
Quant à la population de la tranche d'âges 10-24 ans, elle représente 28,6% de la population.

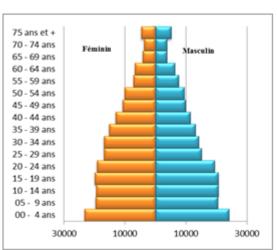
D'un autre côté, la population du 3^{ème} âge (60ans et plus) constitue 9,3% de l'ensemble de la population provinciale, contre 60,1% pour la tranche 15-59 ans et 30,6% pour le groupe d'âges 00-14ans.

² Il s'agit de la population municipale

Pour mieux illustrer la répartition quinquennale de la population provinciale par sexe, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 2: Pyramide des âges de la population de la province d'Errachidia





2014

Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2004 et 2014 révèle un élargissement au niveau de la base de la pyramide ainsi qu'au niveau du sommet.

La lecture de la pyramide des âges de 2014, fait ressortir les constatations suivantes :

- Une stagnation des effectifs au niveau des groupes d'âges variant entre 5 et 20 ans;
- Un rétrécissement de la population en passant du groupe (20-24 ans) au groupe (60-64 ans);

I.2.2.Rapport de masculinité³

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats.

Tab 8:Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	95,9	94,6	95,1	96,9	96,1	96,5
Drâa-Tafilalet	95,7	91,6	92,9	96,3	95,6	95,9
Maroc	96,4	98,4	97,3	97,9	101,5	99,3

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

2

³Le rapport de masculinité c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

Durant la période intercensitaire 2004-2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 95,1% en 2004 à 96,5% en 2014. Ce rapport est relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (95,9%) et inférieur à celui du niveau national (99,3%).

Quel que soit le milieu de résidence, il y'a une prédominance des effectifs de femmes au niveau de la province, soient 96,6 hommes pour 100 femmes en milieu urbain (contre 96,3 au niveau régional et 97,9 au niveau national) et 96,1 hommes contre 100 femmes en milieu rural (contre 95,6 au niveau régional et 101,5 au niveau national).

Tab 9: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014-

Désignation	Moins de 6	06-14	15-59	60 et +	Total
Errachidia	107	109	96,4	97,8	96,4
Drâa-Tafilalet	107,5	108,3	95,7	101,1	95,9
Maroc	105,1	105,1	98,1	97,9	99,3

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau de la province, le rapport de masculinité est favorable aux femmes pour le groupe d'âge 15-59 ans et 60 ans et plus, avec 96,4 et 97,8 hommes pour 100 femmes respectivement. Ces rapports sont de 95,7 et 101,1 au niveau régional.

Cette tendance est inversée pour la population ayant moins de 14 ans. En effet, le taux de masculinité pour la tranche d'âge de moins de 6 ans et la tranche d'âge 06-14 ans sont 107% et 109% respectivement contre 107,5 et 108,3 au niveau régional.

I.2.3. Présentation de la population selon les groupes d'âge fonctionnels

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe d'âge fonctionnel (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tab 10: Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge fonctionnels-2014-

Groupes d'âge fonctionnels	Urbain	Rural	Total
00-06 ans (âge préscolaire)	15,0	15,9	15,5
07-12 ans (âge scolaire)	11,5	11,2	11,3
15-59 ans (âge d'activité)	61,6	58,9	60,1
60 ans et + (troisième âge)	8,1	10,2	9,2

Source: HCP, RGPH 2014

L'étude de la structure par groupe d'âge fonctionnel de la population provinciale en 2014, montre que la population en âge préscolaire (00-06 ans) s'est établie à 15,5%. Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 15% en milieu urbain et 15,9% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (07-12 ans), elle est de l'ordre de 11,3% (11,5% en milieu urbain contre 11,2% en milieu rural).

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part est de 60,1%. (61,6% en milieu urbain contre 58,9% en milieu rural).

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus), sa proportion est de 9,2%.

I.3. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement: marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant.

Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

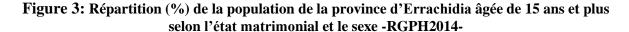
Désignation	Corre		2004			2014			
	Sexe	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs
	Masculin	44,1	54,6	0,6	0,6	39,9	58,7	0,7	0,6
Errachidia	Féminin	31,2	54,1	4,7	10	26,4	59,0	4,5	10,1
	Total	37,3	54,3	2,8	5,5	32,9	58,9	2,7	5,6
	Masculin	43,7	54,7	0,8	0,9	41,3	57,2	0,7	0,7
Drâa-Tafilalet	Féminin	31,9	53,4	4,7	10	29,3	56,9	4,1	9,7
	Total	37,4	54	2,8	5,7	35,1	57,1	2,5	5,4

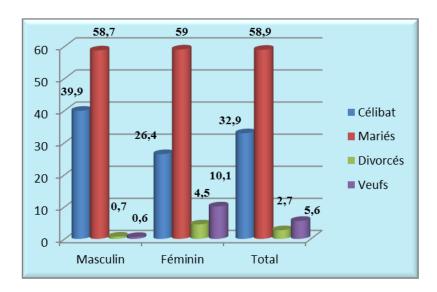
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées en 2014 est de 58,9%, celle des célibataires 32,9% et celle des désunis 8,3%. Ces proportions sont respectivement de 57,1%, 35,1% et 7,9% au niveau régional.

Entre 2004 et 2014, les proportions des mariés et des célibataires sont passées de 54,3% à 58,9% et de 37,3% à 32,9%. Quant aux proportions des divorcées et des veufs, elles se sont restées presque stables.

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (39,9%) que chez les femmes (26,4%). Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes (58,7% pour les hommes et 59% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (10,1% des veuves et 4,5% des divorcées) que les hommes (0,6% des veufs et 0,7% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.





Tab 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Errachidia	Urbain	32,7	59,6	2,7	5,0
	Rural	33,1	58,3	2,6	6,0
	Total	32,9	58,9	2,7	5,6
Drâa-Tafilalet	Urbain	34,2	57,8	3,0	5,0
	Rural	35,5	56,7	2,2	5,6
	Total	35,1	57,1	2,5	5,4

Source : HCP, RGPH 2014

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement importante en milieu rural, soient 33,1% au niveau provincial, 35,5% au niveau régional contre respectivement 32,7% et 34,2% en milieu urbain. Par contre, la part des divorcés demeure un peu élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, soient 2,7% au niveau provincial et 3% au niveau régional.

I.3.2. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat⁴.

Tab 13: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu

Sexe	2004			2014		
	Urbain Rural Total			Urbain	Rural	Total
Masculin	0,9	0,7	0,8	1,5	1,8	1,7
Féminin	1,3	0,9	1,1	3,6	2,8	3,2
Total	1,1	0,9	0,9	2,5	2,4	2,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

⁴ Il s'agit ici approximativement du célibat définitif

Le taux de célibat à 55 ans a évolué entre les deux derniers recensements en passant de 0,9% en 2004 à 2,4% en 2014.

En 2014, par sexe, le taux de célibat des femmes est supérieur à celui des hommes, soit 3,2% contre 1.7%.

Par milieu de résidence, ce taux est presque le même, soient 2,5% en milieu urbain et 2,4% en milieu rural.

4 3,6 3,2 3,5 2,8 3 2,5 2,4 2,5 Maculin 1,7 1,8 2 ■ Féminin ■ Total 1,5

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) chez les habitants de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-

I.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Rural

L'âge moyen au 1^{er} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Total

Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	sexe	2004				2014	
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	Masculin	30,6	28,9	29,7	30,8	29,7	30,2
	Féminin	25,4	24,9	25,3	25,1	25,1	25,1
	Total	27.9	26,8	27,2	27,8	27,4	27,6
Drâa-Tafilalet	Masculin	31,0	29,2	29,8	31,0	29,7	30,2
	Féminin	26,0	25,3	25,6	25,7	26,0	25,9
	Total	28,3	27,1	27,5	28,3	27,8	28,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

1

0,5

0

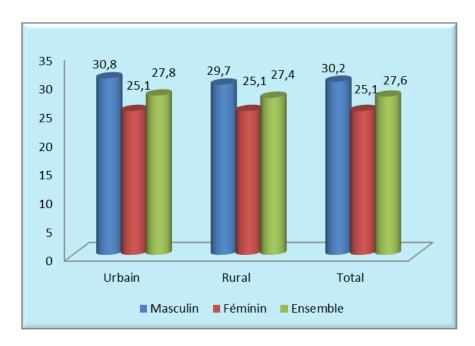
Urbain

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 27,2 ans à 27,6 ans. En 2014, cet indicateur est inférieur à celui enregistré au niveau régional (28 ans).

Au niveau régional, les citadins se marient en moyenne, un peu plus tôt que les ruraux, à l'âge de 28,3 ans contre 27,8 ans.

Par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 25,1 ans contre 30,2 ans (un écart de 5,1 ans) au niveau provincial et 25,9 contre 30,2 ans au niveau régional.

Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la Province d'Errachidia en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe



I.4. Fécondité

I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d'âge donnée et le nombre total de femmes de cette tranche d'âge, il sert à calculer l'indice synthétique de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité (TF)⁵ par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

Tab 15: Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province d'Errachidia selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	2004 2014			2004 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	14,8	18,4	16,9	17,8	27,8	23,2
20-24 ans	102,2	115,4	110,0	92,2	118,8	106,8
25-29 ans	126,5	142,4	135,4	125,6	133,5	129,9
30-34 ans	118,5	142,4	131,2	112,4	114,6	113,6
35-39 ans	79,3	97,5	88,6	81,8	85,1	83,5
40-44 ans	29,0	43,6	36,8	35,5	39,5	37,5
45-49 ans	11,7	14,9	13,5	4,7	7,7	6,1
ISF Provincial	2,4	2,9	2,7	2,3	2,6	2,5
ISF Régional	2,5	3,3	3,0	2,4	2,9	2,7

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2,5 en 2014, soit un niveau inférieur à celui enregistré au niveau régional (2,7).

Par milieu de résidence, on relève que cet indice est de 2,6 enfants en milieu rural contre 2,3 en milieu urbain.

D'un autre côté, comparé aux données du RGPH 2004, cet indice a baissé de 0,3 point en milieu rural (de 2,9 à 2,6) et de 0,1 point en milieu urbain (de 2,4 à 2,3).

21

⁵C'est le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée

Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la Province d'Errachidia selon le milieu de résidence -RGPH 2004 et 2014-



CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

II. Caractéristiques de l'éducation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

II.1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante et ce par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁶ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Sexe	Errac	Errachidia Drâa-Tafilalet Mar		Drâa-Tafilalet		roc
		2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	Masculin	12,6	9,7	17,7	12,2	18,8	14,0
	Féminin	36,5	27,9	43,6	32,5	39,5	31,0
	Total	24,9	19,0	31,1	22,6	29,4	22,6
Rural	Masculin	25,5	20,1	35,7	27,5	46,0	34,9
	Féminin	56,3	44,5	67,0	53,1	74,5	60,1
	Total	41,5	32,7	52,3	40,7	60,5	47,5
Total	Masculin	20,0	15,3	29,6	22,2	30,8	22,2
	Féminin	48,0	36,8	59,4	46,0	54,7	42,1
	Total	34,5	26,3	45,3	34,5	43,0	32,2

 $Source: HCP, RGPH\ 2004\ et\ 2014$

D'après les données du RGPH 2014, le taux d'analphabétisme au niveau de la province d'Errachidia est de 26,3%, contre 34,5% en 2004.

Au niveau national, des efforts ont été déployés dans le but d'éradiquer ce fluire baisse de 10,8 points, en passant de 43% en 2004 à 32,2% en 2014.

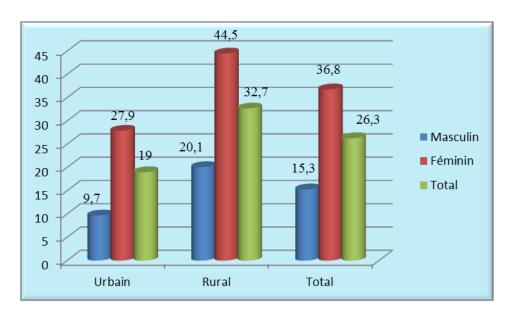
L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 32,7% contre 19% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 27,9% pour les femmes contre 9,7% chez les hommes en milieu urbain et de 44,5% pour les femmes contre 20,1% chez les hommes en milieu rural.

_

⁶ Définition adoptée par le RGPH

Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âge concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province d'Errachidia selon les grands groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	3,0	5,7	4,4	2,4	2,9	2,6
15-24 ans	6,5	22,7	14,9	3,4	6,8	5,1
25-34 ans	12,2	45,4	30,0	8,3	22,8	16,1
35-49 ans	26,0	75,9	52,0	14,7	49,0	33,0
50 ans et +	58,4	94,2	76,9	42,3	86,5	64,8
Total	20,0	48,0	34,5	15,3	36,8	26,3

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus qu'en 2014 le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de 50 ans et plus, soit 64,8% au niveau provincial.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2004-2014) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âge, notamment pour 25-34 ans et 35-49 ans, avec respectivement 13,9 et 19 points.

En 2014, il est à constater que pour chaque groupe d'âge (excepté les groupes d'âge10-14 ans), le taux d'analphabétisme est presque deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

II.1.3. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux provincial et régional sont données par le tableau ci-après.

Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les langues lues et écrites et le sexe -2014-

Langues lues et écrites	Errachidia		Drâa-Tafilalet			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	15,3	36,8	26,3	22,2	46,0	34,5
Arabe seule	26,3	22,8	24,5	25,2	20,1	22,6
Arabe et Français	37,1	26,5	31,6	29,7	19,8	24,6
Arabe, Français et Autre langue	19,5	12,4	15,8	18,2	10,6	14,3
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	1,5	1,2	1,3	4,1	2,9	3,5
Autre(s) langue(s)	0,2	0,1	0,1	0,4	0,3	0,4
Non déclaré	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 31,6% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe et le français, 24,5% lisent et écrivent l'arabe seulement et 15,8% lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français. Ces proportions sont respectivement de 24,6%, 22,6% et 14,3% au niveau régional.

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien pour le niveau provincial que pour le niveau régional.

Au niveau de la province, 26,3% des hommes contre 22,8% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 37,1% contre 26,5% lisent et écrivent l'arabe et le français et 19,5% contre 12,4% lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français.

II.2. Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 07-12 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu

Sexe	2014						
	Urbain	Rural	Total				
Masculin	98,5	96,5	97,4				
féminin	98,6	95,5	97,0				
Errachidia	98,5	96,0	97,2				
Drâa-Tafilalet	98,2	93,5	95,0				

Source: HCP, RGPH 2014

II.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après.

Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-

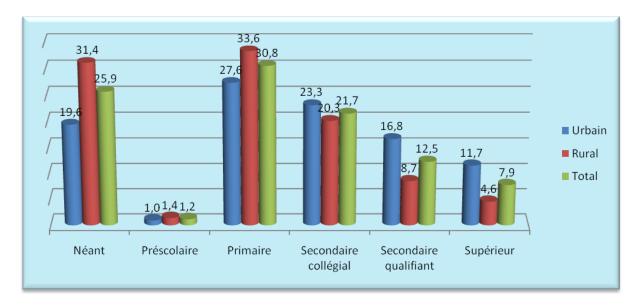
N. 1477	Errachidia			Drâa-Tafilalet		
Niveau d'étude	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	19,6	31,4	25,9	23,4	39,8	34,1
Préscolaire	1,0	1,4	1,2	1,0	1,6	1,4
Primaire	27,6	33,6	30,8	27,2	32,9	30,9
Secondaire Collégial	23,3	20,3	21,7	22,1	15,9	18,1
Secondaire Qualifiant	16,8	8,7	12,5	15,9	6,3	9,6
Supérieur	11,7	4,6	7,9	10,3	3,5	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100	100	100

Source: HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus montre que 25,9% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (19,6% en milieu urbain et 31,4% en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont respectivement de 34,1%, 23,4% et 39,8%.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 30,8% de la population concernée, suivi par le secondaire collégial avec 21,7% et le secondaire qualifiant avec 12,5%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 1,2% et celle du supérieur est de 4,6%.

Figure 8: Répartition (%) de la population de la Province d'Errachidia âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -RGPH 2014-



CHAPITRE III ACTIVITE ECONOMIQUE

III. Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

III.1. Type d'activité

La répartition de la population selon le type d'activité (population active et population inactive) et le sexe est donnée par le tableau suivant.

Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe

Décienation	Corre	Population	on Active	Population Inactive		Population	
Désignation	Sexe	2004	2014	2004	2014	totale ⁷ (2014)	
	Masculin	88 943	94 923	103 249	109 336	204 259	
Errachidia	Féminin	25 356	17 034	176 687	194 670	211 704	
	Total	114 299	111 957	279 936	304 006	415 963	
Drâa-Tafilalet	Masculin	ND	376 294	ND	420 111	796 405	
	Féminin	ND	70 777	ND	760 087	830 864	
	Total	ND	447 071	ND	1 180 198	1 627 269	
	Masculin	8 011 171	9 030 773	6 629 491	7 716 749	16 747 522	
Maroc	Féminin	2 651 732	2 517 691	12 387 675	14 344 871	16 862 562	
	Total	10 662 903	11 548 464	19 017 166	22 061 620	33 610 084	
Province / Régio	on (%)	ND	25,0	ND	25,8	25,6	

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, la population provinciale se compose de 111 957 personnes actives (25% de la population active régionale) et de 304 006 personnes inactives (25,8% de la population inactive régionale).

Par sexe, la population active provinciale en 2014 est à prédominance masculine, sur dix personnes actives on ne comptait que moins de deux femmes. En effet, 84,8% de la population active sont des hommes contre seulement 15,2% des femmes (84,2% des hommes contre 15,8% des femmes au niveau régional).

Quant à elle, la population provinciale inactive se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte presque7 femmes, ce qui est aussi constaté au niveau de la région.

Tab 22: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province d'Er-Rachidia entre 2004 et 2014

Sexe	Population active	Population inactive	Population totale
Masculin	0,6	0,6	0,6
Féminin	-3,6	1	0,4
Total	-0,2	0,8	0,5

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

-

⁷Il s'agit de la population municipale

Au cours de la période intercensitaire 2004-2014, le taux d'accroissement de la population active au niveau provincial s'est établi à -0,2%, ceci dit qu'entre 2004 et 2014 la population provinciale a diminué de 0,2% en moyenne tous les ans.

III.2. Taux net d'activité

Le taux net d'activité⁸ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 23: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Errachidia	Masculin	67,1	68,8	68,0
	Féminin	14,6	8,6	11,3
	Total	40,0	37,6	38,7
Drâa-Tafilalet	Masculin	68,9	70,4	69,9
	Féminin	15,5	10,2	12,1
	Total	41,2	39,1	39,8
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5
	Féminin	25,8	11,4	20,4
	Total	49,1	45,1	47,6

Source: HCP, RGPH 2014

Le taux net d'activité de la population provinciale en 2014 est de 38,7%, un taux relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (39,8%) qu'au niveau national (47,6%).

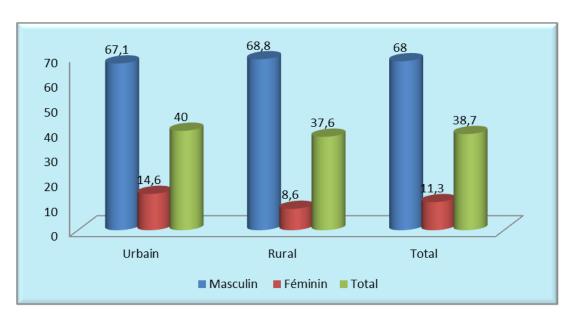
Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 40% en milieu urbain et 37,6% en milieu rural, contre respectivement 41,2% et 39,1% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Par sexe, en 2014, le taux net d'activité du sexe masculin est de 68%, alors qu'il est de 11,3% pour le sexe féminin.

_

⁸ Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Figure 9: Taux net d'activité de la population de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



III.3. Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé, par milieu de résidence, sont résumées par le tableau suivant.

Tab 24: Répartition de la population (AO+CH2)⁹ (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence -2014-

Désignation	F	Errachidi	a	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	2,6	1,2	1,8	2,9	1,1	1,7	3,7	1,5	2,9
Indépendant	26,8	31,4	29,3	27,1	32,4	30,6	25,2	37,5	29,8
Salarié/secteur public	34,1	7,0	19,4	25,8	5,3	12,4	14,4	3,2	10,2
Salarié / secteur privé	32,1	51,0	42,3	39,4	48,0	45,0	52,3	39,7	47,6
Aide familial	1,9	6,8	4,5	1,9	10,9	7,8	1,2	15,4	6,5
Apprenti	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
Associé ou partenaire	1,2	0,9	1,0	1,5	0,9	1,1	1,8	1,6	1,8
Autre	0,4	0,8	0,6	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4

Source: HCP, RGPH 2014

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés au secteur privé, soit 42,3% au niveau provincial (45% au niveau régional et 47,6% au niveau national).

⁹ La population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 29,3% de la population active (30,6% au niveau régional et 29,8% au niveau national). Ce statut représente 31,4% d'actifs en milieu rural (32,4% au niveau rural régional et 37,5% au niveau rural national) contre 26,8% en milieu urbain (27,1% au niveau urbain régional et 25,2% au niveau urbain national).

Le statut des salariés au secteur public se place en troisième position avec une part de 19,4% d'actifs au niveau provincial (12,4% et 10,2% aux niveaux régional et national respectivement). A signaler également que ce statut est plus présent en milieu urbain avec 34,1% d'actifs au niveau provincial, 25,8% au niveau régional et 14,4% au niveau national, contre respectivement 7%, 5,3% et 3,2% en milieu urbain.

Quant aux apprentis, leur part est la même au niveau provincial, régional et national (soit 0,9%).

III.4.Taux de chômage

Le taux de chômage¹⁰ par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 25: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
	Masculin	13,7	9,1	11,2
Errachidia	Féminin	45,3	35,1	41,1
	Total	19,7	12,2	15,8
	Masculin	13,9	11,3	12,2
Drâa-Tafilalet	Féminin	42,0	26,1	33,2
	Total	19,3	13,3	15,5
	Masculin	15,2	8,3	12,4
Maroc	Féminin	30,5	26,2	29,6
	Total	19,3	10,5	16,2

Source: HCP, RGPH 2014

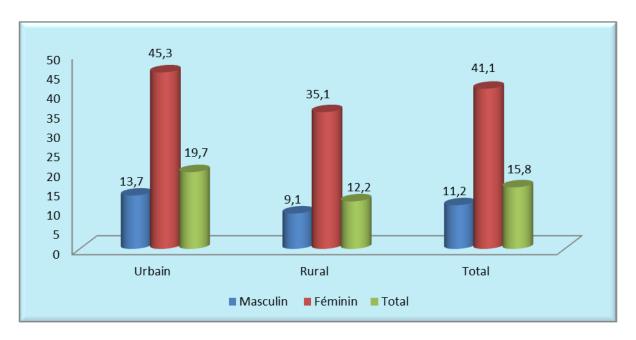
Le taux de chômage de la population provinciale en 2014 est 15,8%, ce taux est relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (15,5%) et inférieur à celui du national (16,2%).

Par milieu de résidence, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont de 19,7% en milieu urbain et 12,2% en milieu rural, contre respectivement 19,3% et 13,3% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

Par sexe, le taux de chômage au niveau provincial est plus élevé chez les femmes (41,1%) que chez les hommes (11,2%), ce qui est aussi observé aux niveaux régional et national.

10 Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

Figure 10: Taux de chômage de la population de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



CHAPITRE IV

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

IV. Ménages et conditions d'habitation

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs des ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménage et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé, les équipements de base, les éléments de confort et autres conditions.

IV.1. Ménages et chefs de ménage

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

IV.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province d'Errachidia, par milieu de résidence, entre les deux recensements 2004 et 2014, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tab 26: Effectif des ménages selon le milieu de résidence

Désignation		2004		2014			
Designation	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Errachidia	30 331	33 484	63 815	38 786	36 478	75 264	
Drâa-Tafilalet	86 282	138 796	225 078	114 631	163 367	277 998	
Maroc	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806	
Province/ Région (%)	35,2	24,1	28,4	33,8	22,3	27,1	

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les ménages de la province d'Errachidia représentent 27,1% de l'ensemble des ménages de la région en 2014.

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 63 815 à 75 264, ce qui correspond à un effectif additionnel de 11 449 dont se trouvent 73,8% en milieu urbain contre 26,2% en milieu rural.

Tab 27: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Désignation	2014								
	Urbain Rural Total								
Errachidia	4,9	6,1	5,5						
Drâa-Tafilalet	4,8	6,6	5,9						
Maroc	4,2	5,3	4,6						

Source: HCP, RGPH 2014

En 2014, la taille moyenne des ménages, au niveau provincial, s'est établie à 5,5 personnes par ménage, elle est supérieure à celle enregistrée au niveau national (4,6 personnes).

Par milieu de résidence, le nombre moyen de personnes par ménage reste élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soit 6,1 contre 4,9 personnes.

IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-après donne la ventilation (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

Tab 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

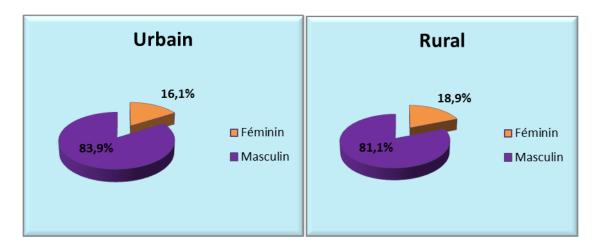
Sexe		Errachidia		Drâa-Tafilalet			
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Masculin	83,9	81,1	82,5	82,9	84,4	83,8	
Féminin	16,1	18,9	17,5	17,1	15,6	16,2	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 82,5% des chefs de ménage sont de sexe masculin et 17,5% du sexe féminin, contre respectivement 83,8% et 16,2% au niveau régional.

Par milieu de résidence, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quelque soit le milieu. Au niveau provincial, la part des femmes chefs de ménage en milieu rural est plus grande que celle enregistrée au niveau urbain (18,9% et 16,1% respectivement). Au niveau régional la part des femmes chefs de ménage au milieu urbain et plus élevée que le milieu rural (soient 17,1% et 15,6%).

Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence - RGPH 2014-



IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge se présente comme suit :

Tab 29: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province d'Errachidia par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence -2014-

Groupes d'âge	Urbain		Ru	ral	Total		
	Masculin	Féminin	Masculin Féminin		Masculin	Féminin	
15- 24 ans	67,8	32,2	79,8	20,2	73,1	26,9	
25- 34 ans	83,8	16,2	84,5	15,5	84,1	15,9	
35- 49 ans	86,9	13,1	83,8	16,2	85,5	14,5	
50 ans et +	82,0	18,0	79,1	20,9	80,5	19,5	

Source: HCP, RGPH 2014

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges. Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence.

Cependant, la comparaison entre les deux milieux montre que pour les deux tranches d'âges 15-24 ans et 25-34 ans les femmes chefs de ménage sont relativement mieux représentées en milieu urbain, qu'en milieu rural, à l'inverse des tranches d'âges 35-49 ans et 50 ans et plus dont la représentativité des femmes chefs de ménage en milieu rural est plus importante que celle en milieu urbain.

IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la province d'Errachidia sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et leur milieu de résidence.

Tab 30: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-

Milieu	Sexe	Errachidia	Drâa-Tafilalet
Urbain	Masculin	17,4	21,8
	Féminin	59,3	64,5
	Total	24,1	29,1
	Masculin	42,4	53,6
Rural	Féminin	83,9	86,6
	Total	50,2	58,7
	Masculin	29,3	40,6
Total	Féminin	72,2	77,0
	Total	36,8	46,5

Source: HCP, RGPH 2014

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage est de 36,8% au niveau provincial (contre 46,5% au niveau régional), soit un niveau supérieur au taux d'analphabétisme provincial (26,3%) (Voir Tab N°16 page 25).

Par milieu de résidence, on compte 50,2% des chefs de ménage analphabètes en milieu rural et 24,1% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménage présentent le taux d'analphabétisme le plus bas avec 17,4% contre 59,3% pour les femmes chefs de ménage.

Pour le milieu rural, ce phénomène est très répandu. En effet, les taux sont assez élevés atteignant 42,4% pour les hommes chefs de ménage et 83,9% pour les femmes chefs de ménage.

IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et supérieur.

Tab 31: Répartition (%) des Chefs de ménage au niveau de la province d'Errachidia selon le niveau d'étude, sexe et milieu de résidence -2014-

Niveau	d'étude	Néant	Préscolaire	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Total
Urbain	Masculin	18,8	2,6	30,9	16,3	15,6	15,8	100,0
	Féminin	59,8	1,0	20,1	7,7	5,5	5,8	100,0
	Total	25,4	2,4	29,1	14,9	14,0	14,2	100,0
Rural	Masculin	40,2	5,3	36,5	10,0	4,8	3,2	100,0
	Féminin	83,8	0,8	11,3	2,2	0,9	1,0	100,0
	Total	48,4	4,4	31,8	8,5	4,1	2,8	100,0
Total	Masculin	29,0	3,9	33,6	13,3	10,5	9,8	100,0
	Féminin	72,4	0,9	15,5	4,8	3,1	3,3	100,0
	Total	36,5	3,4	30,4	11,8	9,2	8,7	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 36,5% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (25,4% en milieu urbain et 48,4% en milieu rural).

Le niveau primaire vient en deuxième rang avec 30,4%, soient 29,1% en milieu urbain et 31,8% en milieu rural.

Il est à signaler que 29,7% des chefs de ménage ont au moins un niveau de formation secondaire collégial. Ce pourcentage qui s'élève à 43,1% en milieu urbain, il est de 15,3% en milieu rural.

Néanmoins, on signalera que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin, n'ayant reçu aucune instruction, reste le plus élevé (83,8%).

IV.2. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation de logement ainsi que les équipements de base dans le logement.

IV.2.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa ou étage de villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tab 32: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-

Trung de le germant	Errac	hidia	Drâa-Tafilalet		Maroc	
Type de logement	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	2,2	3,2	1,1	1,7	2,2	3,2
Appartement	0,8	1,2	0,8	1,6	7,6	11,6
Maison marocaine traditionnelle	14,4	4,2	8,0	5,7	6,8	56,8
Maison marocaine moderne	43,0	57,4	31,7	42,7	43,3	50,8
Habitat sommaire ou bidonville	0,9	0,8	2,2	1,0	7,2	4,5
Logement de type rural	36,6	32,8	54,7	46,6	29,0	22,8
Autres	2,1	0,5	1,4	0,7	3,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat occupé se caractérise par les types de logement suivants:

Une prédominance de la maison marocaine moderne qui abrite 57,4% des ménages en 2014 (43% en 2004) ce qui est également le cas au niveau régional où cette part s'est établie à 42,7%.

Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 32,8% des ménages (36,6% en 2004) contre 46,6% au niveau régional et 22,8% au niveau national.

La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième position en logeant 4,2% des ménages (14,4% en 2004) contre 5,7% au niveau régional.

Le type villa ou étage de villa est occupé par 3,2% seulement des ménages en 2014 (2,2% en 2004) contre 1,7% au niveau régional et 3,2% au niveau national.

L'appartement est occupé par 1,2% seulement des ménages en 2014 (0,8% en 2004) contre 1,6% au niveau régional et 11,6% au niveau national.

L'habitat sommaire ou bidonville abrite seulement 0,8% des ménages en 2014 (0,9% en 2004) contre 1% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Tab 33: Répartition (%) des ménages selon le type de logement-Urbain-

True de le coment	Errachidia		Drâa-Tafilalet		Maroc	
Type de logement	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	4,0	5,4	2,4	3,4	3,3	4,5
Appartement	1,6	2,2	2,0	3,5	12,4	17,5
Maison marocaine traditionnelle	13,7	5,1	11,1	7,8	8,1	70,4
Maison marocaine moderne	73,2	80,4	63,6	74,4	62,5	<i>f</i> 70, 1
Habitat sommaire ou bidonville	9, 0	1,4	3,6	2,0	8,2	5,2
Logement de type rural	4,3	4,9	15,4	8,2	1,1	1,3
Autres	2,3	0,5	1,9	0,7	4,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du milieu urbain en 2014, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 80,4% des ménages (73,2% en 2004), contre 74,4% au niveau régional.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 5,1% seulement des ménages urbains (13,7% en 2004), contre 7,8% au niveau urbain régional.

Les appartements quant à eux, ne concernent que 2,2% des ménages urbains (1,6% en 2004), contre 3,5% au niveau urbain régional et 17,5% au niveau urbain national.

5,4% des ménages urbains de la province occupent des villas ou étages de villa, contre 3,4% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 1,4% des ménages urbains, (0,9% en 2004) contre 2% au niveau urbain régional et 5,2% au niveau urbain national.

Tab 34: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural-

Turno de logoment	Errac	hidia	Drâa-Tafilalet		Maroc	
Type de logement	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	0,5	0,8	0,3	0,5	0,3	0,8
Appartement	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3
Maison marocaine traditionnelle	15,0	3,2	6,1	4,2	4,8	30,7
Maison marocaine moderne	15,2	32,7	11,9	20,2	13,6	50,7
Habitat sommaire ou bidonville	0,9	0,1	1,3	0,4	5,6	3,1
Logement de type rural	66,5	62,6	79,2	73,8	72,2	64,1
Autres	1,9	0,5	1,1	0,7	2,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine, en abritant 62,6% des ménages (66,5% en 2004) suivi par les maisons marocaines modernes qui regroupent 32,7% des ménages (15,2% en 2004) et les maisons marocaines traditionnelles avec une part de 3,2% des ménages (15,2% en 2004).

Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 73,8%, 20,2% et 4,2%.

IV.2.2. Ancienneté des logements

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une ancienneté de logement qui distingue entre quatre générations : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 49 ans et 50 ans et plus. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tab 35: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement et le milieu -2014-

Désignation	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Errachidia	Urbain	18,6	26,4	47,2	7,7
	Rural	17,5	18,3	42,0	22,1
	Total	18,1	22,5	44,7	14,7
	Urbain	20,4	25,9	43,7	10,0
Drâa-Tafilalet	Rural	15,7	18,8	43,1	22,5
	Total	17,6	21 ,8	43,3	17,3
	Urbain	20,7	23,6	40,8	14,9
Maroc	Rural	19,0	19,3	30,9	30,7
	Total	20,1	22,2	37,4	20,3

Source: HCP, RGPH 2014

Les résultats du RGPH 2014 révèlent que 44,7% des ménages de la province d'Errachidia occupent des logements ayant entre 20 et 49 ans contre 43,3% au niveau régional et 37,4% au niveau national.

Les parts des ménages occupant des logements ayant moins de 10 ans ou de 10 à 19 ans sont supérieures à celles enregistrées au niveau régional, (soient respectivement 18,1% et 22,5% contre 17,6% et 21,8%), alors que la part des ménages occupant un logement âgé de 50 ans ou plus au niveau provincial (14,7%) reste inférieure à celles enregistrées aux niveaux régional (17,3%) et national (20,3%).

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements, ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté, vient en premier lieu avec 47,2% des ménages, contre 43,7% au niveau régional et 40,8% au niveau national.

Quant aux ménages occupant les logements ayant entre 10 ans et 19 ans d'ancienneté, leur part s'est établie à 26,4% contre 25,9% au niveau régional et 23,6% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements, ayant moins de 10 ans, avec 18,6% contre 20,4% au niveau régional et 20,7% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 7,7% contre 10% au niveau régional et 14,9% au niveau national.

IV.2.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

Tab 36: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-

Statut d'occupation	Errac	hidia	Drâa-Tafilalet		
	2004	2014	2004	2014	
Propriétaire ou copropriétaire	72,6	74,3	78,3	78,7	
Accédant à la propriété	0,4	0,5	0,4	0,5	
Locataire	15,1	16,2	10,7	11,9	
Logé gratuitement	7,3	1,5	2,3	1,9	
Logement de fonction	2,5	7,2	7,8	6,6	
Autres	2,1	0,2	0,5	0,4	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

En 2014, 74,3% des ménages de la province d'Errachidia sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre 78,7% au niveau régional. Quant aux ménages locataires, ils sont de 16,2% contre 11,9% pour la région, aussi la part des ménages provinciaux logés gratuitement est inférieure à celle enregistrée au niveau régional (soit 1,5% contre 1,9%).

Tab 37: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation - Urbain-

Chahut dia again ation	Errac	hidia	Drâa-Tafilalet		
Statut d'occupation	2004	2014	2004	2014	
Propriétaire ou copropriétaire	59,2	63,8	63,0	64,8	
Accédant à la propriété	0,6	0,8	0,7	0,8	
Locataire	29,2	28,7	23,9	25,7	
Logé gratuitement	5,0	2,0	3,8	2,8	
Logement de fonction	4,1	4,5	7,7	5,7	
Autres	1,9	0,2	0,8	0,3	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu urbain 63,8% des ménages occupent leurs logements en tant que propriétaires ou copropriétaires et 0,8% en tant qu'accédant à la propriété, contre respectivement 64,8% et aussi 0,8% au niveau régional.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 28,7%, contre 25,7% au niveau régional.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 2004 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a augmenté de 4,6 points en passant de 59,2% en 2004 à 63,8% en 2014.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a diminué de 0,5 point en passant de 29,2% en 2004 à 28,7% en 2014.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion a diminué de 3 points en passant de 5% en 2004 à 2% en 2014.

Tab 38: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-

Statut d'occupation	Errac	hidia	Drâa-Tafilalet		
	2004	2014	2004	2014	
Propriétaire ou copropriétaire	85,0	85,4	87,8	88,6	
Accédant à la propriété	0,3	0,3	0,2	0,2	
Locataire	2,1	2,9	2,4	2,1	
Logé gratuitement	9,3	1,1	1,4	1,3	
Logement de fonction	1,0	10,0	7,9	7,2	
Autres	2,3	0,3	0,4	0,5	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

En milieu rural la majorité des ménages sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements ou logé gratuitement et ce au niveau provincial comme au niveau régional.

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

Le taux d'occupation est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tab 39: Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu -2014-

Nambua da mikasa	Errachidia			Drâa-Tafilalet			
Nombre de pièces	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
1 pièce	2,0	2,6	2,3	3,3	3,8	3,6	
2 pièces	15,2	13,6	14,4	17,2	14,8	15,8	
3 pièces	36,0	25,2	30,8	34,2	24,4	28,5	
4 pièces	21,8	26,2	23,9	21,0	24,7	23,2	
5 pièces	8,3	13,2	10,7	8,4	13,0	11,1	
6 pièces	7,8	9,0	8,4	7,2	9,1	8,3	
7 pièces	3,2	3,7	3,5	3,1	3,6	3,4	
8 pièces et plus	5,7	5,6	5,7	5,6	6,6	6,2	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: HCP, RGPH 2014

En 2014, 47,5% des ménages de la province occupent un logement d'au plus trois pièces (contre 47,9% au niveau régional). Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (53,2%) qu'en milieu rural (41,4%).

Au niveau provincial, les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de quatre pièces est de 26,2% contre 21,8% en milieu urbain. Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 24,7% et 21%.

Les ménages disposant d'un logement de 5 pièces, représentent 10,7% (8,3 en milieu urbain et 13,2% en milieu rural) contre 11,1% au niveau régional.

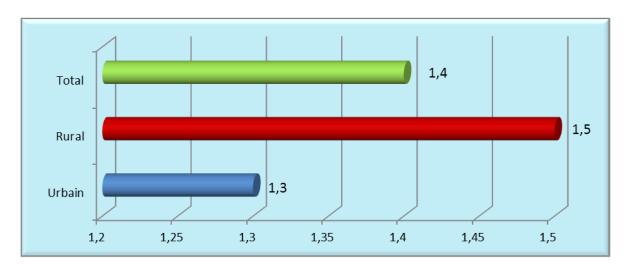
Tab 40: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Errachidia		Drâa-T	afilalet	Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	1,5	1,3	1,5	1,3	1,6	1,3
Rural	1,6	1,5	1,7	1,6	1,8	1,6
Total	1,6	1,4	1,6	1,5	1,7	1,4

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que le taux d'occupation au niveau provincial est inférieur à celui enregistrée au niveau régional et le même au niveau national, et ce en 2014, soit 14 (au niveau de la province) contre 15 personnes (au niveau régional) pour 10 pièces.

Par milieu, on compte en moyenne pour 10 pièces pour 13 personnes en milieu urbain, et 15 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans la taille des ménages (4,9 en milieu urbain et 6,1 en milieu rural).

Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la province d'Errachidia selon le milieu de résidence -RGPH 2014-



IV.2.5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a pris en considération certains nombres d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tab 41: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Ensemble-

Equipement de base dans le	Errac	chidia	Drâa-Tafilalet	
logement	2004	2014	2004	2014
Cuisine	86,1	94,9	82,5	91,4
W.C	85,8	95,7	73,1	89,6
Bain moderne ou douche	22,1	37,5	17,6	27,7
Bain local	15,6	16,4	13,0	17,9
Eau potable/courante	64,5	84,7	62,4	81,9
Electricité	89,2	94,3	77,2	92,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Tab 42: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-

Equipement de base dans le	Errac	hidia	Drâa-Tafilalet	
logement	2004	2014	2004	2014
Cuisine	92,6	98,0	89,9	97,1
W.C	95,0	98,7	90,2	98,2
Bain moderne ou douche	40,3	56,8	35,6	49,1
Bain local	10,8	9,5	9,6	10,0
Eau potable/courante	91,0	95,0	80,6	92,2
Electricité	95,2	96,9	91,3	96,2

Tab 43: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural-

Equipement de base dans le	Errac	chidia	Drâa-Tafilalet	
logement	2004	2014	2004	2014
Cuisine	80,0	91,5	77,8	87,4
W.C	77,4	92,5	62,4	83,6
Bain moderne ou douche	5,4	16,9	6,4	12,5
Bain local	20,0	23,9	15,1	23,4
Eau potable/courante	40,0	73,6	51,1	74,7
Electricité	83,7	91,6	68,4	89,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données des tableaux ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la province d'Errachidia, disposant des équipements de base durant la période étudiée (2004-2014), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 40% en 2004 à 73,6% en 2014, ce taux est relativement inférieur à celui constaté au niveau régional (74,7%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une amélioration au niveau provincial. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 7,9 points (de 83,7% à 91,6%).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 92,5% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 77,4% en 2004), 23,9% disposent d'un bain local (contre 20% en 2004) et 91,5% ont un local aménagé pour la cuisson en 2014 contre 80% en 2004.

En milieu urbain provincial, le recensement de 2014 révèle que 96,9% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (95,2% en 2004) et 95% des ménages occupent un logement alimenté en eau potable (91% en 2004).

Pour ce qui est des équipements de base, on note que 98% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (92,6% en 2004), 98,7% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (95% en 2004), et 56,8% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (40,3% en 2004).

IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de mode d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau (puits, sources, fontaines publiques) des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tab 44: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu -2014-

Approvisionnement en eau potable	Errachidia			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	76,5	38,5	43,3	64,0	29,9	35,1
Vendeur d'eau potable	0,4	15,9	13,9	1,4	5,1	4,5
Puits ou matfia non équipés	4,6	17,9	16,2	13,4	32,0	29,1
Source, oued ou ruisseau	0,5	15,4	13,5	1,4	25,5	21,8
Autre	18,1	12,3	13,0	19,8	7,5	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Si 95% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, (voir Tab N°42), ce taux est limité à 73,6% en milieu rural (voir Tab N°43) où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve 38,5% utilisent des fontaines, puits, matfia ou point d'eau équipé (contre 76,5% en milieu urbain), 17,9% utilisent des puits ou matfia non équipés (contre 4,6% en milieu urbain) et 15,4% utilisent des sources, oueds ou ruisseaux (contre 0,5% en milieu urbain).

Au niveau régional ces taux sont respectivement de 29,9%, 32% et 25,5% en milieu rural contre 64%, 13.4% et 1.4% en milieu urbain.

IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Tab 45: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu -2014-

M. J. 127-1-1	Errachidia			Drâa-Tafilalet			
Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Gaz (butane)	21,6	22,6	22,4	26,4	41,5	39,2	
Kandil ou bougie	12,9	13,8	13,6	16,8	17,5	17,4	
Energie solaire	20,6	19,1	19,4	7,7	17,2	15,8	
Groupe électrogène	0,6	1,4	1,3	1,0	1,3	1,3	
Autre	44,3	43,1	43,3	48,1	22,4	26,3	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les quatre modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz est le mode le plus répandu aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional, il concerne respectivement 21,6% et 26,4% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 20,6% des ménages citadins utilisent l'énergie solaire pour l'éclairage de leur logement (contre 7,7% au niveau régional).

Au niveau provincial, la majorité des ménages en milieu rural utilisent le gaz soit 22,6% contre 41,5% au niveau régional, le kandil ou bougie et énergie solaire sont utilisés par 13,8% et 19,1% des ménages respectivement, contre 17,5 % et 17,2% au niveau régional.

IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2014 a prévu quatre modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique, puits perdus et dans la nature.

Tab 46: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu - 2014-

Mode d'évacuation des eaux usées	Errachidia			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	79,1	1,7	41,7	75,2	1,5	32,1
Fosse septique	12,5	40,5	26,0	15,9	37,8	28,7
Puits perdus	7,4	39,9	23,1	7,7	39,0	26,1
Dans la nature	0,6	13,4	6,8	0,8	19,7	11,9
Autre	0,3	4,5	2,3	0,4	1,9	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 41,7% des ménages occupent des logements raccordés au réseau public, 26% utilisent des fosses septiques, 23,1% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 6,8% les jettent dans la nature. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 32,1%, 28,7%, 26,1% et 11,9%.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 79,1% (75,2% au niveau régional), 12,5% utilisent des fosses septiques (15,9% au niveau régional) et 7,4% utilisent des puits perdus (7,7% au niveau régional).

En milieu rural, à peine 1,7% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (1,5% au niveau régional), 40,5% utilisent les fosses septiques (37,8% au niveau régional), 39,9% utilisent des puits perdus (39% au niveau régional) et 13,4% jettent les eaux usées dans la nature (19,7% au niveau régional).

IV.2.8. Autres équipements ménagers

Le recensement 2014 a prévu d'autres équipements ménagers tels que le téléphone portable, la télévision, l'internet...

Tab 47: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014-

T	Errachidia			Drâa-Tafilalet			Maroc		
Equipements ménagers	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Télévision	97,7	91,9	94,9	96,8	87,6	91,4	96,1	85,7	92,5
Radio	65,4	40,5	53,3	61,0	38,4	47,7	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	97,2	93,7	95,5	96,9	92,3	94,2	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	17,9	3,6	11,0	15,0	2,7	7,8	19,7	1,5	13,5
Internet	25,2	5,5	15,7	22,9	4,5	12,1	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	41,7	13,4	28,0	37,6	9,8	21,3	35,7	5,7	25,4
Parabole	95,3	87,8	91,7	92,8	83,2	87,2	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	95,8	85,8	91,0	93,2	76,2	83,3	91,4	73,0	85,1

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, Les données du tableau ci-dessus montrent que les ménages qui disposent d'une télévision représentent 94,9% (91,4% au niveau régional), 91,7% disposent d'une parabole (87,2% au niveau régional) et 53,3% des ménages détiennent une radio (47,7% au niveau régional).

La part des ménages qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 91% (83,3% au niveau régional).

Le téléphone portable reste le plus disponible chez les ménages de la province avec une proportion de 95,5% (94,2% au niveau régional).

Quant aux autres équipements, (téléphone fixe, ordinateur et internet) leurs parts respectives au niveau de la province d'Errachidia sont 11%, 28% et 15,7% (7,8%, 21,3% et 12,1% au niveau régional).

En milieu urbain provincial, les ménages qui disposent d'une télévision représentent 97,7% contre 91,9% en milieu rural, 95,3% disposent d'une parabole contre 87,8% en milieu rural, et 65,4% des ménages détiennent une radio contre 40,5% en milieu rural.

En milieu urbain, la part des ménages ayant un réfrigérateur est de l'ordre de 95,8% contre 85,8% en milieu rural.

Le taux de pénétration du téléphone portable aux citadins est important, soit 97,2%, contre 93,7% chez les ruraux.

IV.2.9. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers

Conformément aux préoccupations des nations par l'environnement, de nouvelles questions ont été traitées par le RGPH 2014, notamment celles concernant le mode de cuisson et le mode d'évacuation des déchets ménagers.

IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode de cuisson.

Tab 48: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014-

Mode de	Errachidia			Drâa-Tafilalet			Maroc		
cuisson	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	98,7	81,5	90,3	98,7	75	84,8	99,6	91,7	96,9
Electricité	2,2	0,8	1,5	2,4	1,2	1,7	6,5	1,7	4,8
Charbon	0,5	0,3	0,4	0,8	1,1	1	1,1	2,3	1,5
Bois	11,5	50,8	30,5	8,5	45,2	30,1	1,4	27,1	10,2
Déchets des animaux	0,5	0,6	0,5	0,5	1,2	0,9	0,8	11,2	4,3

Source: HCP, RGPH 2014

La lecture des données représentées par le tableau ci-dessus révèlent que le gaz reste le plus utilisable pour la cuisson et ce au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national et pour les deux milieux, ainsi la part des ménages provinciaux qui utilisent le gaz est de 90,3% (84,8% pour la région).

Pour le bois, son utilisation est importante au niveau de la province d'Errachidia et la région de Drâa-Tafilalet soient 30,5% et 30,1% respectivement contre 10,2 au niveau national. Par milieu de résidence, les ruraux en utilisent beaucoup plus que les citadins, soit respectivement 50,8% contre 11,5%.

Concernant les autres modes de cuisson (l'électricité, le charbon et les déchets des animaux), leur utilisation reste faible, soient respectivement 1,5%, 0,4% et 0,5% au niveau provincial (1,7%, 1% et 0,9%).

IV.2.9.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers.

Tab 49: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-

Mode d'évacuation	Errachidia			Drâa-Tafilalet			Nation		
des déchets	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	26,5	6,1	16,7	35,4	3,7	16,9	68,3	3,4	46,1
Camion commun ou privé	70,7	16,3	44,5	57,4	9,0	29,1	26,6	5,3	19,3
Autres	2,8	77,7	38,9	7,2	87,3	54,0	5,1	91,3	34,6

Source: HCP, RGPH 2014

En milieu urbain, 70,7% des ménages de la province jettent leurs déchets ménagers dans des camions communs ou privés, 26,5% se débarrassent de leurs déchets grâce aux bacs à ordures de la commune et 2,8% utilisent autres modes. Ces proportions au niveau de la région sont respectivement 57,4%, 35,4% et 7,2%.

Contrairement à ce qui est constaté en milieu urbain, la majorité des ménages ruraux (77,7%) utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les Bacs à ordures de la commune et les Camions communs ou privés qui restent faiblement utilisés (6,1% et 16,3%), la même constatation reste valable au niveau de la région.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Concepts et définitions utilisées dans le recensement général de la population et de l'habitat 2014

Démographie

Population légale:

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- La population municipale;
- La population comptée à part.

Population municipale:

Il s'agit de l'ensemble des individus constituants les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans-abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

Population comptée à part :

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté:

- Militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés;
- Personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers;
- Détenus dans les établissements pénitentiaires;
- Pensionnaires des maisons d'éducation surveillée;
- Personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles;
- Elèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé;
- Ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

Ménage:

Un ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont généralement communes (ces renseignements se rapportent à la date de référence du recensement). Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne.

Le taux d'urbanisation :

C'est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale.

Rapport de masculinité :

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins

Age moyen au premier mariage :

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

Indice synthétique de fécondité :

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Education

Taux de scolarisation (7 à 12 ans):

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Analphabétisme:

Une personne est considérée analphabète si elle est incapable de lire et d'écrire à la fois, en le comprenant, un texte simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne.

Il y a lieu de signaler que l'analphabétisme ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus.

Taux d'analphabétisme:

C'est le rapport entre la population analphabète âgée de 10 ans et plus et la population totale de même âge.

Activité

Population active occupée :

Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de 7 ans et plus qui dispose d'un travail au moment du recensement.

Taux net d'activité:

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Taux de chômage:

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Situation dans la profession principale :

C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé).

- Indépendant : Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, mais qui n'emploie aucun salarié. On distingue trois catégories d'indépendants : indépendant ayant un local, indépendant travaillant à domicile et indépendant ambulant ou sans local.
- **Associé ou partenaire :** Chaque personne exerçant son activité principale en tant que membre ou partenaire dans une coopérative ou association et que cette personne profite des bénéfices des activités comme tout autre membre.
- **Employeur :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, et qui emploie au moins un salarié d'une façon permanente.
- Salarié: Une personne active occupée, touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce.
- Aide familiale: Une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille du même ménage sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit

toujours chez celui pour lequel il travaille. Une personne qui travaille pour un membre de sa famille sans habiter avec lui dans le même ménage n'est pas une "aide familiale", mais salariée ou apprentie, selon le cas.

• **Apprentis :** Une personne active occupée, travaillant pour le compte d'un employeur dans le but d'apprendre un métier, il peut recevoir un salaire symbolique.

Habitat

Logement:

Un logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes. Est considérée directe, toute entrée donnant directement sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un derb, un terrain vague etc.

Statut d'occupation:

- **Propriétaire/ copropriétaire:** tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient ou participe à sa propriété.
- Accédant à la propriété: tout ménage en cours de remboursement du crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour l'acquisition de son logement de résidence principale.
- Locataire: tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot «locataire» signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.
- Logé gratuitement : tout ménage résidant un logement dont il n'est pas propriétaire et ne paye pas le loyer.
- Logement de fonction : un logement fourni par une institution publique ou privée à ses employés gratuitement ou pour un loyer symbolique déductible du salaire.

Taux d'occupation des logements :

Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

Réseau public de distribution d'eau :

Il s'agit de l'eau potable distribuée par une canalisation intérieure (robinet) par une société publique ou une collectivité locale.

Réseau public de distribution d'électricité :

Il s'agit d'électricité distribuée par un réseau d'électricité public ou une collectivité locale.